

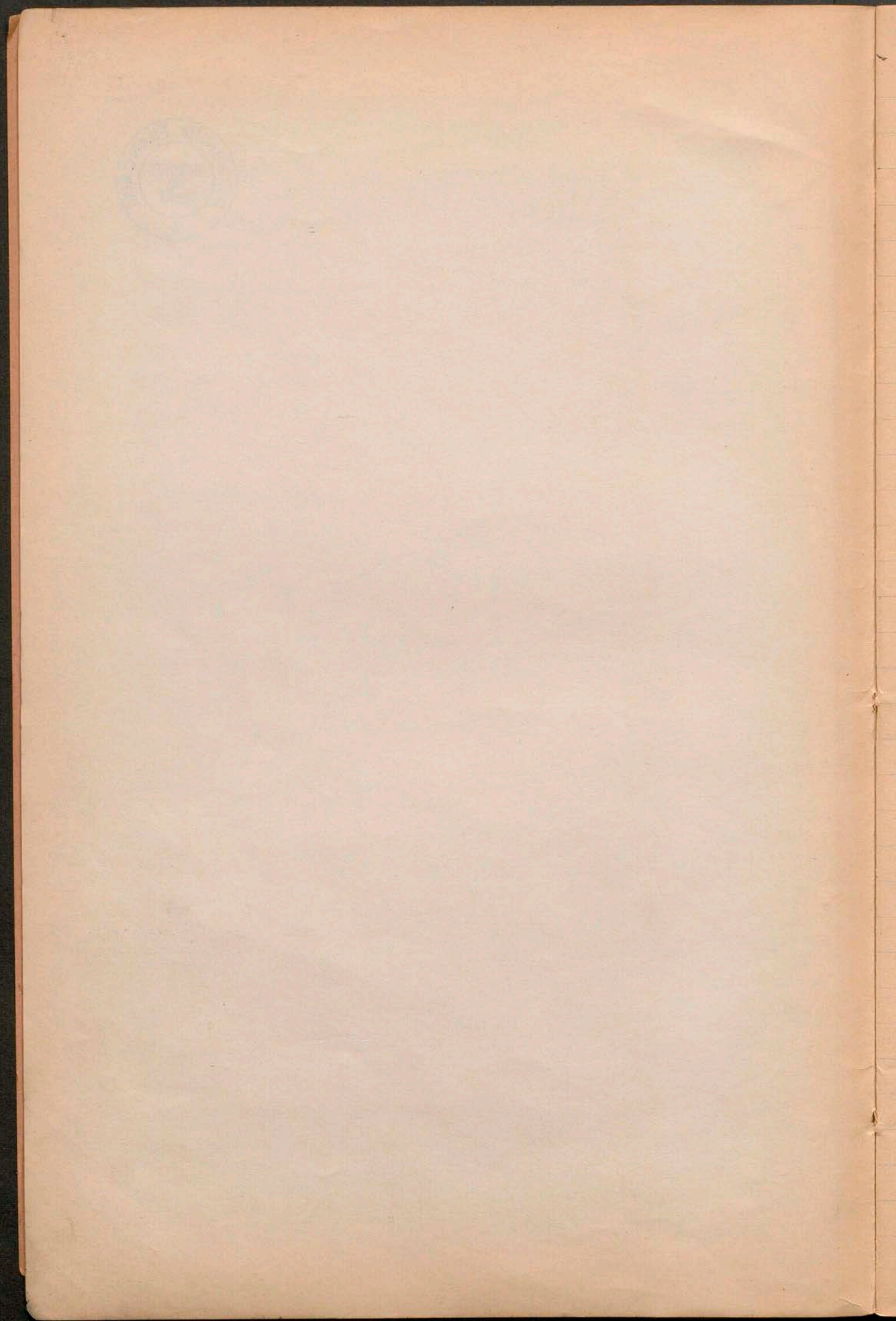
336

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD et plusieurs de ses collègues, relative à la fixation du renouvellement triennal des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

(Nommée le 27 novembre 1900.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : ~~LEBLOND~~ *Cap Penot*
- 2<sup>o</sup> — VISSAGUET.
- 3<sup>o</sup> — ~~FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD~~ *Dellestable*
- 4<sup>o</sup> *Président* ~~MAUVIN~~ *Badinier*
- 5<sup>o</sup> CORDELET.
- 6<sup>o</sup> *Secrétaire* ~~FRANCOIS~~ *Beauvillage*
- 7<sup>o</sup> — THOMAS. ~~George~~ *Sumay*
- 8<sup>o</sup> — ~~BONNEVILLE~~ *Louis Martin*
- 9<sup>o</sup> — BÉRAUD. ~~Renard~~ *Fain*



Séance du 7 ~~juin~~ 1900

Président = M. Magnin  
Secrétaire = M. Béranx  
Rapporteurs =

- 1<sup>er</sup> M. Lelièvre - fait des déclarations hostiles au projet -
- 2<sup>e</sup> M. Vinayac - hostile au projet -
- 3<sup>e</sup> M. Fouquet ou Desquignard - favorable -
- 4<sup>e</sup> M. Magnin (absent) - mais hostile (M. Lelièvre donne son opinion)
- 5<sup>e</sup> M. Cordet - voudrait avancer la date -
- 6<sup>e</sup> M. Fraenoy - hostile
- 7<sup>e</sup> L. Thumer - absent
- 8<sup>e</sup> M. Doucette - favorable - avance date -
- 9<sup>e</sup> M. Béranx - hostile -

Président  
F. Gordon

Secrétaire  
Béranx

# Séance du 2 février

M. Torgurol & Bosquenaud Soum lecture de sa nouvelle proposition -

Après un échange de vues sur la question, la commission s'ajourne sans prendre de décision -

Le Président

Le Secrétaire

J. Maguin

Ducœur

# Séance du 20 février

M. Torgurol développe sa proposition complétée, comportant notamment l'élection en mai avec réunion extraordinaire du Conseil Général pour former le Bureau de la date des élections à la session d'août suivante.

M. Cordolet tire certaines objections concernant la date du mois de mai pour les élections dans les craintes d'embarras à l'égard des élections législatives et communales.

M. Cordolet reprend son ancien projet qui était celui de 1893 avec certaines réserves, la session d'août étant retardée pour être tenue après les élections.

Après discussion la Commission approuve par 5 voix contre 3 le changement des dates actuelles d'élection du mois de juillet.

Le projet de M. Cordolet mis aux voix n'est pas adopté.

Celui de M. Torgurol est adopté par 5 voix contre 3.

M. Torgurol est désigné comme rapporteur.

Le Président

Le Secrétaire

J. Maguin

Ducœur

Séance du 19 Mars 1901

M. le Garde des Sceaux est entendu au nom du Ministère de l'Intérieur. Le Président expose l'état de la question et établit comment la Commission a été amenée à choisir le mois de mai pour le renouvellement triennal des Conseils Généraux et des Conseils d'Arrondissement.

M. le Garde des Sceaux rend compte de la Consultation faite par le Ministère de l'Intérieur auprès des Préfets; 41 Préfets se sont prononcés pour le maintien du statu quo — 26 en faveur du mois de mai — 7 en faveur du mois de juin — 1 pour l'octobre — 1 pour l'août — 1 pour le 1<sup>er</sup> Mars, 1 pour le 1<sup>er</sup> Avril. Il manque les avis des Préfets des Bouches du Rhône, de la Corse de Meurthe et Moselle et du Pas de Calais.

En première de ces avis contradictoires M. Forgemol de Bostquénard propose que les Conseils Généraux soient consultés sur la question à la Session d'Avril pr<sup>in</sup>.

M. Cardelet demande alors que la question soit posée tant sur le projet Forgemol que sur son propre projet.

La Com<sup>mission</sup> adopte ~~qu'une~~ ~~proposition~~ cette double consultation ait lieu.

M. le Garde des Sceaux prend note de ce désir et s'engage à rendre compte à ce Président du Conseil Ministre de l'Intérieur auquel il appartient toute suite utile.

Le Président

J. Mayeur

Le Secrétaire

Honnepelle

Séance du 10 Novembre 1908.

Présents : M. M. Cordelet, Le Chevallier, Vozzaniol de Bostguenard, Genet, Rambourg.

M. Cordelet préside.

M. Rambourg est élu Secrétaire.

M. Vozzaniol de Bostguenard rappelle qu'elle ont été jusqu'à ce jour les délibérations de la Commission. Il fait connaître les réponses données par le Ministère de l'Intérieur à la Consultation des Conseils généraux qui a été déclarée antérieurement par la Commission. Le résultat de cette communication que 21 Conseils généraux seulement ont exprimé sur la modification de la date des élections départementales des avis qui d'ailleurs ne sont pas concordants.

Après une discussion, les Membres présents y compris M. Vozzaniol, rapporteur expriment l'avis qu'il y a lieu de surseoir à toute délibération jusqu'à ce que le Ministère de l'Intérieur ait procédé à une enquête nouvelle et complète auprès de tous les Conseils généraux en vue de connaître leur opinion sur l'opportunité d'un changement de la date des élections départementales et sur la voie à suivre éventuellement d'un ~~projet~~ <sup>avis</sup> à juger de l'année.

Le Président, Le Secrétaire

H. Bordary

G. Rambourg

Séance du 22 mai 1913

Présents : MM. Bodinier Cordélet Louis Martin  
Surréaux, Beauvisage

La Commission, reconstituée, convoquée  
à l'effet d'élire son Bureau, nomme

Président : M. Cordélet.

Secrétaire : M. Beauvisage

Après un court échange de vues, elle  
décide de se réunir à nouveau le Mardi  
27 mai, 4<sup>h</sup> heures avant la séance  
publique, pour étudier divers documents  
et entendre M. Chopiteau.

Le Président

Le Secrétaire

J. Surréaux

E. Beauvisage

Séance du 27 mai 1913.

Présents : MM. Cordélet, président; Bodinier,  
Louis Martin,  
Dellestable, Surréaux, Rambourgt, Beauvisage secrétaire.

M<sup>r</sup> Chopiteau, auteur d'une proposition  
récente, déposée à l'Assemblée du 20 mai (Sénat n° 175),  
est entendu. Il est d'avis de reporter à une époque  
antérieure la période électorale, qui actuellement, fin  
juillet, coïncide avec les travaux de la moisson, les-  
quels attirent beaucoup d'électeurs loin de chez eux.

Après discussion entre tous les membres présents,  
la Commission décide de prendre en considération  
la proposition de M. Chopiteau; elle conclut

à la nécessité d'une nouvelle consultation  
des Conseils généraux sur un questionnaire  
plus précis que précédemment. Elle décide  
de se réunir d'ici peu, à une date que fixera  
son président, pour établir le questionnaire  
prévu, et élire son rapporteur.

Le Président

Bordery

Le Secrétaire

G. Beauchiege

Séance du 19 juin 1913

La Commission ne s'étant pas trouvée en  
nombre pour délibérer, les membres présents  
ont exprimé l'opinion de ne pas convoquer  
à nouveau la Commission avant la rentrée  
d'octobre.

Le Président

Bordery

Le Secrétaire

G. Beauchiege



2  
a  
h